



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-45577>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-45577**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie Eau d'Azur (06)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 80263060800080

Ville : Nice Cedex 3

Code postal : 06203

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-0003

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achats, Marchés publics

Adresse mail du contact : marchespublics@eaudazur.com

Numéro de téléphone du contact : +33 489982389

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Lettre de candidature (DC1) : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie). - Déclaration du candidat (DC2) : Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie). - Extrait KBIS : Extrait KBIS ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat. - Pouvoirs : Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, si le signataire n'est pas le représentant légal. Le candidat doit veiller à ce que les pouvoirs soient en cours de validité et qu'ils ne soient pas limités à un montant inférieur au maximum du contrat sur la durée totale. Par ailleurs, en cas de groupement solidaire d'entreprises, les

pouvoirs relatifs à chaque membre du groupement ne doivent pas être limités à un montant inférieur au contrat sur la durée totale. - Attestation d'assurance RCP : Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et celui concernant les travaux objets du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Certificat de qualification professionnelle : FNTP 5223 : Remplacement de canalisations sans pression DN inférieur ou égal à 1000mm ou équivalent - Références Travaux : Liste des travaux / attestations : Présentation d'une liste de références sur des prestations similaires à l'objet du marché, exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le maître d'ouvrage (avec un nom et un contact), le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Toutefois, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Se référer au Règlement de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de restructuration et comptage de l'adduction des réservoirs de Saint-Véran Commune de Cagnes-sur-Mer

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232100

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Cagnes-sur-Mer (06800)

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Se référer à l'article 2 du Règlement de la consultation

Autres informations complémentaires : 1) Retrait du DCE : Conformément à l'article R2132-2 du Code de la commande publique, l'entité adjudicatrice met gratuitement à disposition le dossier de consultation par voie électronique jusqu'à la date limite de remise des offres par téléchargement sur le site : <https://www.marches-securises.fr>. Les modalités détaillées de retrait du DCE sont indiquées au Règlement de la consultation. 2) Conditions de remise des plis : Conformément aux articles R2132-3 et R2132-7 du Code de la commande publique, la transmission des candidatures et offres des entreprises se fera obligatoirement par voie dématérialisée. Les modalités de remise des plis sont détaillées au Règlement de la consultation. 3) Jugement des offres : - Prix : 50% - Valeur technique : 50% Le détail de chacun des critères est porté au Règlement de la consultation. 4) Négociations : EAU d'AZUR se réserve la possibilité de négocier en une ou plusieurs phases avec l'ensemble des candidats. Les modalités de déroulement des négociations sont détaillées dans le Règlement de la consultation. 5) Attribution : Le marché sera attribué au candidat dont la proposition aura été jugée économiquement

la plus avantageuse selon les critères de jugement des offres énoncés au règlement de la consultation.

6) Durée du marché et délais d'exécution: La durée minimale du marché est égale au cumul du délai de préparation et du délai d'exécution (détaillés au CCAP) et des éventuelles périodes de suspension ou prolongation de délais prescrites par ordre de service. Au-delà de la stricte durée du marché, le titulaire demeure lié au Maître d'ouvrage dans le cadre de ses différentes obligations de garantie (détaillées au CCAP).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2024